



Rapport de situation sur le renforcement des systèmes de santé : enjeux, priorités et options pour l'action future

1. Le renforcement des systèmes de santé figure parmi les cinq priorités stratégiques identifiées en 2012 par le Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale pour sa collaboration avec les États Membres au cours des cinq prochaines années. Un document (EM/RC59/Tech.Disc.1) présenté lors de la cinquante-neuvième session du Comité régional pour la Méditerranée orientale en octobre 2012 a identifié des défis, des lacunes et des priorités pour améliorer la performance des systèmes de santé dans les pays de la Région de la Méditerranée orientale en vue de parvenir à la couverture sanitaire universelle. Ce document proposait sept priorités et de nombreuses options à envisager par les responsables de l'élaboration des politiques dans la réforme des systèmes de santé de leurs pays respectifs. Dans sa résolution EM/RC59/R.3, le Comité régional a prié le Directeur régional de fournir aux États Membres les conseils stratégiques et techniques nécessaires pour soutenir cet effort.
2. Le présent rapport décrit les mesures prises par le Bureau régional pour mettre en œuvre la résolution, en reconnaissant qu'elle constitue un ordre du jour à long terme pour la collaboration de l'OMS avec les États Membres. Le rapport dresse également la liste des difficultés rencontrées et des prochaines étapes du renforcement des systèmes de santé dans la Région en vue de parvenir à la couverture sanitaire universelle.
3. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre des paragraphes opérationnels de la résolution EM/RC59/R.3 adressée au Directeur régional sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Paragraphe opérationnel	Mesures prises
2.1 Fournir aux États Membres les conseils stratégiques et techniques nécessaires pour établir des mécanismes multisectoriels contribuant à une couverture sanitaire universelle	<ul style="list-style-type: none">• Un document de stratégie sur le rôle des mécanismes multisectoriels pour accélérer les progrès vers une couverture sanitaire universelle sera finalisé d'ici la mi-août 2013. Ce document présente les enseignements tirés des expériences des pays.• La multisectorialité sera également abordée lors d'une réunion régionale sur la couverture sanitaire universelle afin d'élaborer des conseils destinés aux États Membres en proposant des approches pratiques visant à impliquer les différentes parties prenantes.
2.2 Fournir un appui aux États Membres pour développer les capacités dans le domaine du renforcement des systèmes de santé, y compris le développement de l'encadrement, le financement des soins de santé, le développement des ressources humaines et l'évaluation de la performance des systèmes de santé	<ul style="list-style-type: none">• Les efforts de renforcement des capacités ont été les suivants : organisation d'un séminaire de haut niveau sur le financement des soins de santé et la couverture sanitaire universelle ; évaluation du financement des soins de santé à l'aide de l'outil OASIS* ; établissement du coût des plans stratégiques nationaux de santé à l'aide de l'outil « OneHealth » ; organisation d'ateliers sur le renforcement des systèmes de santé bénéficiant du

-
- soutien de l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI) ; et organisation d'une consultation sur les systèmes d'information sanitaires et l'enregistrement des faits et des statistiques d'état civil.
- 2.3 Mettre en place des mécanismes pour le partage des expériences entre les pays pour ce qui concerne le renforcement des systèmes de santé et soutenir la coopération infrarégionale
- Un cours portant sur le renforcement des capacités des systèmes de santé et plus particulièrement sur la couverture sanitaire universelle, aura lieu du 8 au 12 septembre 2013. Axé sur la multisectorialité, ce cours sera adapté aux besoins des responsables de l'élaboration des politiques et des décideurs.
 - Le Bureau régional exploite les mécanismes infrarégionaux existants pour promouvoir la collaboration entre les pays du Conseil de Coopération du Golfe dans le domaine du financement des soins de santé et entre les pays du « G5 » (Afghanistan, république islamique d'Iran, Iraq et Pakistan) dans le domaine du renforcement des systèmes de santé.
 - Le Bureau régional est à la tête d'une initiative de leadership en matière de santé publique pour la Région. Des mécanismes sont étudiés pour cela et il existe d'autres initiatives régionales en matière de santé, notamment le jumelage avec des institutions sanitaires internationales et l'association avec les centres collaborateurs de l'OMS.
- 2.4 Établir des réseaux d'experts des systèmes de santé à l'appui du renforcement des systèmes de santé dans la Région
- Un réseau d'experts a été établi sur la base d'attributions et de critères de sélection clairement définis, dans le but de fournir des conseils stratégiques au Directeur régional sur le renforcement des systèmes de santé dans la Région. Il comprend 12 experts originaires de la Région et d'autres pays, possédant des compétences dans divers domaines des systèmes de santé. Le réseau tiendra sa première réunion avant la fin de l'année 2013.
- 2.5 Travailler en étroite collaboration avec les États Membres, pour encadrer l'élaboration, le suivi et l'évaluation des stratégies et plans de santé nationaux
- Un appui technique pour renforcer le dialogue politique sur les politiques, stratégies et plans nationaux de santé a débuté en Tunisie et au Soudan dans le cadre d'un projet financé par l'Union européenne, et des plans ont été établis en vue d'une initiative similaire au Soudan du Sud et au Yémen.
 - Quatre autres États Membres – l'Iraq, la Libye, le Maroc et le Pakistan – ont reçu un appui technique pour évaluer la performance de leurs systèmes de santé et relever des défis spécifiques à chacun de ces pays.
 - Le Bureau régional a aidé plusieurs pays à évaluer la performance de leur système de financement de la santé en réalisant un travail diagnostique et en facilitant le dialogue politique sur l'organisation du financement de la santé.

- 2.6 Soumettre un rapport de situation sur la performance des systèmes de santé à la soixantième session du Comité régional
- Des profils synthétiques des systèmes de santé ont été rédigés et validés pour tous les États Membres. Ces profils fournissent un aperçu des atouts, points faibles, opportunités et défis des systèmes de santé et identifient une liste de priorités pour le renforcement de ces derniers. Les profils seront distribués aux États Membres lors de la soixantième session du Comité régional.
 - Un cadre pour l'évaluation de la performance des systèmes de santé et le suivi et l'évaluation des progrès est en cours d'élaboration. En mai 2013, une consultation régionale a identifié une série d'indicateurs de performance pour les systèmes de santé.
-

* Organizational Assessment for Improving and Strengthening Health Financing (Évaluation organisationnelle en vue de l'amélioration et du renforcement du financement de la santé)

4. Le principal défi restant consiste, pour les pays, à établir une vision et une stratégie claires en vue de parvenir à une couverture sanitaire universelle, en reconnaissant que la couverture sanitaire universelle supposera de réformer toutes les composantes des systèmes de santé, et notamment : de favoriser l'accès aux médicaments et technologies essentiels ; d'améliorer la qualité et la sécurité des soins fournis ; de mettre au point des systèmes d'information sanitaire complets ; et de concevoir des politiques et stratégies cohérentes en matière de systèmes de santé. Un engagement constant et des efforts intensifiés sont nécessaires pour favoriser les progrès.

Les prochaines étapes du renforcement des systèmes de santé sont les suivantes :

- Continuer la mise en œuvre de l'ordre du jour présenté dans le document EM/RC59/Tech.Disc.1 du Comité régional.
- Poursuivre le travail d'analyse commencé dans les domaines de la cartographie du financement des soins de santé, des hôpitaux, du secteur privé et de la réglementation.
- Suivre la mise en œuvre des recommandations de la réunion régionale sur la couverture sanitaire universelle qui s'est tenue en août 2013.
- Intensifier les efforts visant à renforcer la capacité du Bureau régional à répondre aux besoins des pays dans le domaine des systèmes de santé.